



Les Archers de Saint Loup sont heureux de vous inviter
à leur Concours de Tir en salle a 18m

Concours du mercredi 10 décembre 2025

Horaires de départ	Départ 1
Ouverture Greffe	20h40
Inspection du matériel	20h50
Entraînements 3 volées	20h50
Début du Tir	21h00
Rythme des Tirs	AB

ACCÈS A LA SALLE :

Coordonnées GPS :48°03'43.2"N 1°30'39.6"W

Salle des Archers, Pole Tennis du pays de Chateaugiron
Rue du petit bois, 35530 Noyal-sur-Vilaine (juste à la sortie de
Domloup)

Tarifs concours :

Jeunes : 6 euros

Adultes : 8 euros

Inscriptions avant le 7 décembre 2025 12h00

Inscriptions par formulaire Google Forms

<https://forms.gle/Qwx5Q2D2yvhaQKtT6>

en cas de dysfonctionnement Mail :

chalmelarnaud35@gmail.com

Règlement sur place le jour du concours.

Pas de règlement par CB





Les Archers de Saint Loup sont heureux de vous inviter
à leur Concours de Tir en salle a 18m

Concours du mercredi 10 décembre 2025

Règlement du concours :

Le club des Archers de Saint loup se réserve le droit d'annuler le départ si le nombre de participants n'est pas atteint.

Les places sont limitées à 22 archers.

1. Rythme des Tirs AB.
2. Pause de 15 minutes entre les deux séries.
3. Pas de Buvette.
4. La compétition se déroulera sur blason trispots. Les archers voulant tirer sur monospot devront IMPERATIVEMENT le mentionner sur le formulaire d'inscription dans la case Trispots (O/N) en cochant N.

Attention:

- Lors de votre inscription un mail de vos réponses vous sera renvoyé automatiquement
- En cas d'un grand nombre de demandes, le club des Archers de Saint loup se réserve le droit de réaliser une sélection des archers inscrits

• Un mail de validation de votre départ sera envoyé après la date de fin d'inscriptions le Dimanche a 13h

Inscriptions avant le 7 décembre 2025 12h00

Inscriptions par formulaire Google Forms

<https://forms.gle/Qwx5Q2D2yvhAQKtT6>

en cas de dysfonctionnement Mail :

chalmelarnaud35@gmail.com

Règlement sur place le jour du concours.

Pas de règlement par CB



Les Archers de Saint Loup sont heureux de vous inviter
à leur Concours de Tir en salle a 18m

Concours du mercredi 10 décembre 2025

<u>Blasons</u>	<u>Arc Classique</u>	Ø 40cm ou Trispots verticaux	U18 à Séniors 3
		Ø 60cm ou Trispots verticaux	U13 à U15
	<u>Arc à Poulie</u>	Trispots verticaux Ø 40cm	U13 U15 U18 à Séniors 3
	<u>Arc Nu</u>	Ø 40cm ou Trispots verticaux	U21 à Séniors 3
		Ø 60cm ou Trispots verticaux	U18

Licence avec photo ou pièce d'identité.

Chaussures de sport obligatoires, tenue selon l'article I.C.12 du règlement sportif F.F.T.A. en vigueur.

Information:
sur vos droits« Informatique et Libertés »
Voir page 4



Les Archers de Saint Loup sont heureux de vous inviter
à leur Concours de Tir en salle a 18m

Concours du mercredi 10 décembre 2025

Les informations recueillies dans le Formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par M. Chalmel Arnaud membre du bureau des archers de Saint-Loup. La base légale du traitement des données est "Compétitions".

Les données marquées par un astérisque dans le questionnaire doivent obligatoirement être renseignées.

Dans le cas contraire, l'inscription au concours ne sera pas prise en compte.

Les données collectées seront conservées pendant la saison

2024/2025 et transmises uniquement à : chalmelarnaud35@gmail.com

Vous pouvez demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation de leur traitement.

Vous pouvez, à tout moment :

- Retirer votre consentement au traitement de vos données.
- Vous opposer au traitement de vos données.
- Exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Les informations recueillies dans le formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données vous pouvez contacter M. chalmel Arnaud, membre du bureau des archers de Saint Loup.

Mail : achalmel@hotmail.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.